

Avis au grand public

Objet : Notification du changement d'adresse du siège social de l'ACM

Nous portons à la connaissance du grand public, que le siège social de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance sera transféré à compter du **30 janvier 2023** du 57 bis avenue Mokhtar Attia-Immeuble STB – 3^{ème} étage au **6 Rue amine Abbassi – Immeuble IFC - 1002 Tunis le Belvédère.**

Nous tenons à vous préciser que nos lignes téléphoniques provisoirement indisponibles seront rétablies sous peu et que nous mettons temporairement à votre disposition les numéros suivants :

- **22 581 735**
- **22 214 413**
- **98 645 661**

Nous comptons sur votre parfaite compréhension et vous prions vivement de nous excuser pour tout désagrément que le transfert de notre siège social pourrait vous causer.